

Préavis à l'intention du Grand Conseil concernant l'élection au poste de Juge cantonal-e 70%

—
du 22 mai 2023 – session 06.2023



**POUVOIR JUDICIAIRE
GERICHTSBEHÖRDEN**

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

**Conseil de la magistrature CM
Justizrat JR**

Table des matières

Préambule		2
1.1 Mises au concours des fonctions judiciaires du Conseil de la magistrature :	2	
1 Juge cantonal-e 70% (réf. 6437)		3
1.1 Démissionnaire	3	
1.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation	3	
1.3 Préavis favorable (avec ordre de priorité)	3	
Récapitulatif des candidatures préavisées favorablement		6

Préambule

1.1 Mises au concours des fonctions judiciaires du Conseil de la magistrature :

> Juge cantonal-e 70% (référence 6437) (FO du 14.04.2023)

Le Conseil de la magistrature a examiné les candidatures en tenant compte des critères constitutionnels, à savoir la formation, l'expérience professionnelle et les qualités personnelles des candidats.

1 Juge cantonal-e 70% (réf. 6437)

1.1 Démissionnaire

Monsieur Yann Hofmann, démission au 30.06.2023.

1.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation

- > Brevet d'avocat-e, licence ou master en droit et justifier de connaissances pratiques suffisantes pour l'exercice de la fonction
- > Ce/cette magistrat-e sera appelé-e à traiter principalement des dossiers concernant le droit de l'aménagement du territoire et des constructions et le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte. Il/elle sera amené-e à rédiger des rapports dans ces domaines
- > Citoyenneté active sur le plan cantonal. Les personnes de nationalité étrangère doivent être titulaires d'un permis d'établissement et être domiciliées dans le canton depuis au moins cinq ans. Les personnes candidates ne doivent pas faire l'objet d'acte de défaut de biens, ne pas avoir été condamnées pénalement pour des faits incompatibles avec la fonction
- > Ce poste s'adresse à une personne qui maîtrise la langue française avec de très bonnes connaissances de l'allemand.

Entrée en fonction : 01.07.2023 ou date à convenir

Assermentation : oui

Les juges actuels du Tribunal cantonal comptent 8 femmes et 8 hommes.

1.3 Préavis favorable (avec ordre de priorité)

1. Carl-Alex Ridoré

Monsieur Carl-Alex Ridoré, né en 1972, domicilié à Villars-sur-Glâne :

- > Doctorat, Brevet d'avocat, CAS en management et action publique, Médiateur FSM
- > Consultant indépendant droit public, harcèlement et médiation 55%
- > Président de la Commission paritaire de surveillance OHARC Fribourg
- > Membre de la Commission administrative du Conservatoire de Fribourg
- > Langue maternelle française, très bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais, bonnes connaissances de l'espagnol, connaissances scolaires/de base de l'italien

Ce candidat dispose d'une très large formation (brevet d'avocat, doctorat, formation de médiateur) et d'une longue expérience comme magistrat (ancien préfet). Ses compétences de juriste sont incontestables, notamment dans le domaine du droit de la construction et de la protection des adultes et des enfants. Sa motivation, sa formation, son parcours professionnel, ses compétences linguistiques et sociales, ainsi que sa capacité de prendre de la hauteur dans l'analyse des questions juridiques ont convaincu le Conseil.

2. Vanessa Thalmann

Madame Vanessa Thalmann, née en 1980, domiciliée à Chénens :

- > Licence en droit
- > Greffière-rapporteuse auprès du Tribunal cantonal Fribourg 100%
- > Greffière-rédactrice auprès de la Commission intercantonale de recours de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale CIR.HES-SO
- > Nationalité suisse et italienne
- > Langue maternelle française, très bonnes connaissances de l'allemand, bonnes connaissances de l'anglais et de l'italien

Cette candidate est titulaire d'une licence en droit et suivra un CAS en magistrature en 2025/2026. Elle dispose d'une longue expérience comme greffière au Tribunal cantonal, avec comme domaines de spécialisation l'aménagement du territoire et le droit de la construction, domaines dans lesquels elle a l'habitude de rédiger des décisions. Sa motivation, ses connaissances juridiques très pointues, ainsi que ses compétences linguistiques et sociales en font une excellente candidate.

3. Jenny Olivia Castella, Christophe Chardonnens, Christophe Maillard, Muriel Zingg (à égalité selon ordre alphabétique)

Madame Jenny Olivia Castella, née en 1986, domiciliée à Lucerne :

- > Brevet d'avocate
- > CAS en magistrature
- > Greffière au Tribunal fédéral 80% (Lucerne)
- > Juge suppléante au Tribunal cantonal
- > Langue maternelle française, très bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais, bonnes connaissances de l'italien et du portugais
- > La candidate s'engage à prendre domicile dans le canton de Fribourg en cas d'élection

Cette candidate est avocate de formation. Elle dispose d'une longue expérience en tant que greffière au Tribunal fédéral, avec comme domaine de spécialisation le droit des assurances sociales, domaine dans lequel elle a l'habitude de rédiger des décisions. Depuis quelques années, elle est en outre juge suppléante au Tribunal cantonal fribourgeois et a eu l'occasion de rédiger deux projets de décision en matière d'aménagement du territoire.

Monsieur Christophe Chardonnens, né en 1967, domicilié à Estavayer-le-Lac :

- > Brevet d'avocat
- > Avocat indépendant 80%
- > Député au Grand Conseil (le candidat s'est engagé à renoncer à ce mandat en cas d'élection)
- > Langue maternelle française, très bonnes connaissances de l'allemand, connaissances scolaires/de base de l'anglais

Ce candidat est avocat de formation et dispose d'une longue expérience comme magistrat (ancien préfet). Il a de très bonnes compétences juridiques dans le domaine du droit administratif, y compris l'aménagement du territoire et le droit de la construction, domaines qu'il pratique aujourd'hui en tant qu'avocat indépendant.

Monsieur Christophe Maillard, né en 1971, domicilié à Marly :

- > Brevet d'avocat
- > CAS Méthodes et techniques législatives, organisation et gouvernance des entreprises publiques et des participations
- > Chef de Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC) 80%
- > Conseiller communal, Syndic de la Commune de Marly (le candidat s'est engagé à renoncer à ce mandat en cas d'élection)
- > Juge suppléant au Tribunal cantonal Fribourg de 2010-2021
- > Langue maternelle française, très bonnes connaissances de l'italien, très bonnes connaissances de l'allemand, connaissances scolaires/de base de l'anglais

Ce candidat est avocat de formation et dispose de vastes connaissances en droit administratif. Il a participé à l'élaboration de nombreux projets législatifs et a fonctionné comme juge suppléant au Tribunal cantonal durant 10 ans, essentiellement en droit pénal. En sa qualité de syndic, il est impliqué dans des dossiers ayant trait à l'aménagement du territoire et au droit de la construction.

Madame Muriel Zingg, née en 1978, domiciliée à Corminboeuf :

- > Brevet d'avocate
- > Greffière-rapporteuse et greffière présidentielle auprès du Tribunal cantonal Fribourg 60%
- > Langue maternelle française, très bonnes connaissances de l'allemand, bonnes connaissances de l'anglais

Cette candidate est avocate de formation. Elle dispose d'une longue expérience comme greffière au Tribunal cantonal, avec comme domaine de spécialisation le droit des assurances sociales, domaine dans lequel elle a l'habitude de rédiger des décisions. Dans le passé, elle a travaillé comme greffière sur des dossiers d'aménagement du territoire (ex. pont de la Poya) et elle a été juge suppléante ad hoc au Tribunal cantonal pendant quatre mois dans la cour des assurances sociales.

Récapitulatif des candidatures préavisées favorablement

Tribunal cantonal

Avec ordre de priorité

Juge cantonal-e 70%

1. Carl-Alex Ridoré
2. Vanessa Thalmann
3. Jenny Olivia Castella, Christophe Chardonnens, Christophe Maillard, Muriel Zingg (à égalité selon ordre alphabétique)

Au nom du Conseil de la magistrature



Damien Colliard
Vice-Président